



FICHE EXPLICATIVE : Dématérialisation des licences pour les joueurs / dirigeants



Tous les licenciés viennent de recevoir sur leur messagerie, un mail intitulé : « **Licence FFF** ».

Pensez à vérifier les Spams !!

Si vous ne l'avez pas reçu, merci de nous le signaler svp à secrtaire-licences@ubcc-foot.fr

Cliquez sur "**Remplir le Formulaire**"

Puis complétez les informations (*ne pas prendre l'assurance...*), et télécharger les documents demandés.

Ci-dessous toutes les étapes récapitulées pour vous aider dans la démarche.

1/ Renouvellement de licence :

LES PROCHAINES ÉTAPES
RELATIVES À VOTRE DEMANDE

I

ÉTAPE N°1 : AUTORISATIONS MEDICALES

Si vous avez fourni un certificat médical au cours de la saison 2016/2017, il reste valable pour cette saison à condition de **répondre à l'autoquestionnaire médical des RG de la FFF** téléchargeable ci-dessous.

Si vous avez fourni un certificat médical au cours de la saison 2019/2020, il reste valable pour cette saison, à condition de répondre à l'auto-questionnaire médical des RG de la FFF téléchargeable ci-dessous.

- Si vous répondez **OUI** à une des questions de ce dernier, vous devez faire compléter, tamponner et signer par votre médecin le modèle de certificat médical téléchargeable ci-dessous.

TÉLÉCHARGER LE MODÈLE

- Sinon vous n'avez pas à fournir de certificat médical cette saison et vous pouvez passer à l'étape 2.

L'autorisation médicale est valable d'une année à l'autre si le licencié coche « **NON** ».

Si le licencié coche « **OUI** », il devra faire signer par son médecin le modèle de certificat médical téléchargeable.



ÉTAPE N°2 : FORMULAIRE

Remplir le formulaire en ligne en cliquant sur le lien ci-dessous.
Vous devrez éventuellement joindre au formulaire les pièces justificatives suivantes :

Certificat médical tamponné et signé par votre médecin
(si vous avez répondu OUI à une des questions du questionnaire de santé)

•
Photo d'identité
(si la photo existante n'est plus valide)

REEMPLIR LE FORMULAIRE

Dès validation par votre club et votre ligue, vous recevrez par email votre attestation de Licence FFF.

À très vite sur les terrains !



DEMANDE DE LICENCE EN LIGNE - SAISON 2017 - 2018

NATURE : Renouvellement
CLUB : CENTRAL SP.
TYPE DE LICENCE : Libre
CATÉGORIE : Senior

ETAPE N°3 : IDENTITE



CIVILITÉ

Genre*

Masculin Féminin

Nom*

JOUEUR

Prénom*

DOUZE

Né(e) le*

10/10/1997

Ville de naissance*

WALLIS

Nationalité*

FR UE ETR

Pays de naissance*

France

ADRESSE

Pays de résidence*

France

Complément (1)





IDENTITÉ

2

ASSURANCE

3

PIÈCES
JUSTIFICATIVES

4

SIGNATURE
ÉLECTRONIQUE

ETAPE N°4 : ASSURANCE

ASSURANCE

- Je reconnais (ou mon représentant légal si je suis mineur) avoir pris connaissance, dans le document affiché ci-dessous :*
- des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par le biais de ma licence et de leur coût,
 - de la possibilité d'y renoncer et des modalités pour y renoncer,
 - de la possibilité et de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires.

NOTICE D'ASSURANCE LIQUE CENTRE-VAL DE LOIRE (saison sportive 2017 / 2018) (document non contractuel)

Pour tous renseignements, contactez : **MUTUELLE DES SPORTIFS (MDS)** - 2/4 rue Louis David - 75752 PARIS Cedex 16
☎ : 01 53 04 86 16 (☎ en cas d'accident : 01 53 04 86 20) / 📠 : 01 53 04 86 87 / ✉ : contact@mutuelle-des-sportifs.com

Ce document n'est qu'un résumé des contrats d'assurance visés ci-dessus. Il n'est par conséquent pas contractuel et n'engage pas la responsabilité de MDS CONSEIL, ALLIANZ MDS et LIQUE CENTRE-VAL DE LOIRE au-delà des limites des contrats visés ci-dessus. Des notices d'information sont téléchargeables sur le site Internet de la Ligue Centre-Val de Loire, www.centre-nv.fr.

ASSURÉS : Les licenciés à titre amateur de la Ligue, pratiquant les activités définies ci-dessous.
ACTIVITES GARANTIES (sous réserve qu'elles soient organisées par la Ligue, ses districts, clubs, associations ou groupements affiliés) : • Pratique du football, du futsal. • Activités physiques et sportives nécessaires à l'entraînement et à la préparation physique. • Activités des licenciés non pratiquants, notamment des dirigeants, en rapport avec l'objet de la Ligue. • Stages avec ou sans hébergement réservés aux seuls licenciés. • Sorties pour la pratique d'entraînement et d'activités physiques et sportives des licenciés. • Manifestations festives à caractère privé telles que fêtes, bals, kermesses, repas, sorties (exclusion : utilisation de véhicule terrestre à moteur, manifestations organisées à des fins commerciales / manifestations organisées au profit d'une autre association ou de toute personne morale ou physique, sauf dans le cadre du Téléthon ou autres actions humanitaires). • Déplacements nécessaires par les activités susvisées.
TERRITORIALITE : Les garanties s'exercent pour les dommages survenus en France (y compris les DOM-TOM et les Principautés d'Andorre et de Monaco), ainsi que dans les autres pays du monde entier au cours d'un déplacement ou d'un séjour temporaire ne dépassant pas 90 jours, dès lors que le déplacement ou le séjour est organisé par la Ligue, ses districts, associations ou clubs affiliés et dès lors que le pays d'accueil n'est pas en état de guerre ou d'instabilité politique notoire.

1. RESPONSABILITE CIVILE (extrait du contrat n° 54131090)

Contrat souscrit par la MDS pour le compte de la Ligue Centre-Val de Loire auprès de ALLIANZ I.A.R.D. (1 cours Mohel - CS 30051 - 92075 Paris La Défense Cedex - Entreprise régie par le Code des assurances - SA au capital de 991 967 200 Euro - 542 110 291 RCS Nanterre) // Contrat présenté par MDS CONSEIL - 43 rue Scheffler - 75018 PARIS (SASU de courtage et de Conseil au Capital de 330 144€ - SIRET 434 360 199 00029-APE 66222 - N° immatriculation ORIAS : 07 001 479 (www.orias.fr) - Garantie financière et assurance de responsabilité professionnelle conformes aux articles L. 530-1 et L. 530-2 du code des assurances

1. - **DEFINITIONS** : • **Domages corporels** : toute atteinte corporelle, physique, mentale ou morale subie par une personne physique. • **Domages matériels** : toute détérioration, dégradation ou destruction, totale ou partielle, disparition d'une chose ou substance, toute atteinte physique à des animaux. • **Domages immatériels** : tous dommages autres que corporels ou matériels lorsqu'ils résultent de la privation de jouissance d'un droit, de l'interruption d'un service rendu par une personne ou par un bien meuble ou immeuble, de la perte d'un bénéfice. • **Domages immatériels susceptibles** : tout dommage immatériel tel que défini ci-dessus et consécutif à un dommage corporel ou matériel garanti. • **Domages immatériels non susceptibles** : tout dommage immatériel qui ne résulte pas d'un dommage corporel ou matériel. Tout dommage immatériel consécutif à un dommage corporel ou matériel non garanti par le présent contrat. • **Exclusions** : Part du dommage indéterminable restant dans tous les cas à la charge de l'assuré et déduit de tout règlement de sinistre.

2. - **EXCLUSIONS** : • Dommages causés par une faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré. • Dommages résultant de la guerre civile ou étrangère, d'émeutes, mouvements populaires, actes de terrorisme, sabotage ainsi que des accidents dus à des grèves ou lock out de la personne morale assurée. • Amendes quelle qu'en soit la nature, astringentes, clauses pénales. • Dommages y compris le vol, causés aux biens dont l'assuré responsable du sinistre est propriétaire, locataire, dépositaire ou gardien. • Dommages résultant de la pratique des sports ou des activités suivantes : sports aériens, sports comportant l'usage de véhicules terrestres à moteur, utilisation d'embarcation d'une longueur supérieure à 5 mètres 50, ou équipée d'un moteur de plus de 10 CV ou pouvant transporter plus de 10 personnes, saut à l'élastique, alpinisme et escalade, canyoning, spéléologie. • Dommages causés par tous engins ou véhicules ferroviaires, aériens, spatiaux, maritimes, fluviaux. • Dommages causés à l'occasion d'activités ayant fait l'objet de la souscription d'un contrat d'assurance en vertu d'obligation légale, par exemple l'utilisation de

Pour confirmer l'étape « Assurance », il faut cocher la case « Je reconnais (ou mon représentant légal si je suis mineur) avoir pris connaissance, dans le document affiché ci-dessous ».

Le licencié est dans l'obligation de consulter complètement le document assurance pour que le « Lu en entier » s'affiche **en vert**.

En bas de la page, le licencié coche la case souhaitée pour passer à l'étape suivante. (Il n'est pas utile de prendre l'assurance...)



ETAPE N°5 : PIÈCES JUSTIFICATIVES

Deux cas possibles :

- 1 Le licencié coche « **NON** » à toutes les réponses du questionnaire de santé.

The screenshot shows the FFF (Fédération Française de Football) licensing portal. On the left is the FFF logo. The main area displays the user's details: NATURE : Renouvellement, CLUB : CENTRAL SP., TYPE DE LICENCE : Libre, and CATÉGORIE : Senior. Below this is a progress bar with four steps: IDENTITÉ (checked), ASSURANCE (checked), PIÈCES JUSTIFICATIVES (active), and SIGNATURE ÉLECTRONIQUE (not started). The 'PIÈCES JUSTIFICATIVES' section includes the following information:

- Formats autorisés : jpeg, png, pdf
- Taille maximale par fichier : 5 Mo
- En remplissant le questionnaire de santé disponible ici:
- Au moins une réponse est « OUI »
- Toutes les réponses sont « NON »

Below the form is a field for 'Photo d'identité à jour de la personne (1)' with a 'PARCOURIR' button. A footnote (1) states: 'Si vous n'êtes pas en mesure de nous transmettre en ligne les pièces justificatives, pas d'inquiétude, il vous suffit de les apporter directement auprès du secrétariat du club.' At the bottom are buttons for 'ÉTAPE PRÉCÉDENTE' and 'ÉTAPE SUIVANTE'.

Le licencié coche « **NON** » à toutes les réponses du questionnaire de santé, il n'a pas besoin d'avoir une signature et un tampon d'un médecin.

Une photo d'identité peut être demandée si elle n'est plus à jour dans la base de données.
Une photo prise d'un portable est suffisante.

« Si vous n'êtes pas en mesure de nous transmettre en ligne les pièces justificatives, pas d'inquiétude, il vous suffit de les apporter directement auprès du secrétariat du club ou de les retourner par mail à : secretaire-licences@ubcc-foot.fr ».

② Le licencié coche au moins une réponse « OUI »

IDENTITE ASSURANCE PIÈCES JUSTIFICATIVES SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Formats autorisés : jpeg, png, pdf
Taille maximale par fichier : 5 Mo

En remplissant le questionnaire de santé disponible ici:

Au moins une réponse est « OUI »
 Toutes les réponses sont « NON »

Photo d'identité à jour de la personne (1)

PARCOURIR

Certificat médical tamponné et signé (1)

PARCOURIR

(1) Si vous n'êtes pas en mesure de nous transmettre en ligne les pièces justificatives, pas d'inquiétude, il vous suffit de les apporter directement auprès du secrétariat du club.

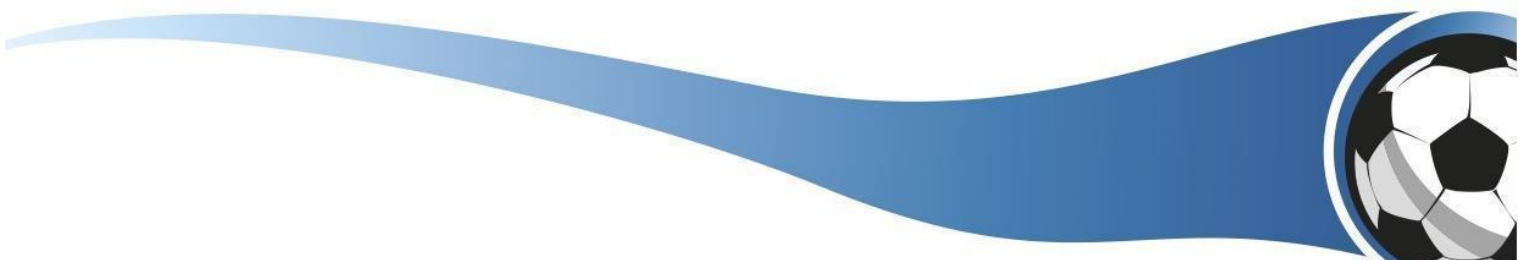
ÉTAPE PRÉCÉDENTE ÉTAPE SUIVANTE

Le licencié coche au moins une réponse « **OUI** ». Dans ce cas, il doit obligatoirement avoir un Certificat médical tamponné et signé de la part de son médecin.

Idem que pour le premier cas, une photo d'identité peut être demandée si elle n'est plus à jour dans la base de données.

Une photo prise d'un portable est suffisante.

« Si vous n'êtes pas en mesure de nous transmettre en ligne les pièces justificatives, pas d'inquiétude, il vous suffit de les apporter directement aux permanences licences du club ou de les retourner par mail à : secretaire-licences@ubcc-foot.fr ».



ETAPE N°6 : SIGNATURE ELECTRONIQUE



DEMANDE DE LICENCE EN LIGNE - SAISON 2017 - 2018

NATURE : Renouvellement
CLUB : CENTRAL SP.
TYPE DE LICENCE : Libre
CATÉGORIE : Senior

IDENTITÉ — ASSURANCE — PIÈCES JUSTIFICATIVES — SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Je soussigné(e)*

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des pièces justificatives et renseignements fournis dans le présent formulaire de demande de licence.*

Les données personnelles recueillies font l'objet de traitements informatiques aux fins de traitement des demandes et de gestion des licenciés. Elles sont destinées aux Clubs, Districts, Ligues, à la FFF et, sauf opposition ci-dessus, à nos partenaires. Conformément à la « Loi Informatique et Libertés » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée), le demandeur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui le concernent. Le demandeur peut exercer ces droits et obtenir communication des informations le concernant, en s'adressant à la FFF par mail à « cil.fff@fff.fr » ou par courrier à l'adresse suivante : FFF, Correspondant Informatique et Libertés, 87 boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15.

Pour envoyer la demande de licence en ligne au club, le licencié doit inscrire son nom et prénom et cocher, « Je certifie sur l'honneur l'exactitude des pièces justificatives et renseignements fournis dans le présent formulaire de demande de licence ».



Logo club

DEMANDE DE LICENCE EN LIGNE - SAISON 2017 - 2018

Soumission X

NATURE : Renouvellement
CENTRAL SP.

TYPE DE LICENCE : Libre

CATÉGORIE : Senior

VEUILLEZ PATIENTER PENDANT QUE NOUS SOUMETTONS VOTRE DEMANDE

SAUVEGARDE DOSSIER SUCCÈS

IDENTITÉ 100% SUCCÈS

ASSURANCE 100% SUCCÈS

PIÈCES
PHOTOGRAPHIE
Photo d'identité à jour de la personne
Photo 1.jpeg (0.00Mo)

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE 100% SUCCÈS

CERTIFICAT MÉDICAL
Certificat médical tamponné et signé
Certificat médical.png (0.06Mo)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies dans le présent formulaire de demande.

[CLIQUEZ ICI POUR CONTINUER](#)

ÉTAPE PRÉCÉDENTE SIGNER ET SOUMETTRE LA DEMANDE

Enregistrement réussi X

Logo club

DEMANDE DE LICENCE EN LIGNE - SAISON 2017 - 2018

NATURE : Renouvellement
CLUB : CENTRAL SP.
TYPE DE LICENCE : Libre
CATÉGORIE : Senior

MERCI !

NOUS AVONS BIEN REÇU VOTRE DEMANDE DE LICENCE

Dans certains cas, pour valider votre demande, il est possible que notre club reprenne contact avec vous pour vous demander d'autres pièces justificatives.

Dès la validation de votre demande par votre Ligue, vous recevrez par email votre attestation de licence pour la saison 2017 - 2018 pour le club CENTRAL SP.

FICHE D'INSCRIPTION CLUB

Le bon fonctionnement de notre club repose sur le soutien et l'accompagnement des bénévoles et des parents.

MERCI de remplir la fiche d'inscription nécessaire à la vie de notre club.

[MAINTENANT](#)

Votre demande a bien été envoyée.



2 / Nouvelle demande de licence :

ÉTAPE N°1 : CERTIFICAT MÉDICAL

Vous devez faire compléter, tamponner et signer par votre médecin le modèle de certificat médical téléchargeable ci-dessous.
Tout autre document ne sera pas accepté.

TÉLÉCHARGER LE MODÈLE

ÉTAPE N°2 : FORMULAIRE

Remplir le formulaire en ligne en cliquant sur le lien ci-dessous.
Vous devrez joindre au formulaire les pièces justificatives suivantes :

- Certificat médical tamponné et signé par votre médecin
-
- Photocopie d'une pièce officielle d'identité
-
- Photo d'identité

REmplir LE FORMULAIRE

Dès validation par votre club et votre ligue, vous recevrez par email votre attestation.

Dans un premier temps, communiquer au secrétariat du club :

- Nom / Prénom,
- Date et lieu de Naissance,

du futur licencié.

+ une adresse mail valide.

Le nouveau joueur reçoit dans sa boîte mail personnelle, la nouvelle demande de licence.

Il s'agit d'un mail intitulé « **Licence FFF** ».

Pensez à vérifier les Spams !!

Pour toute nouvelle demande de licence, le Certificat médical est obligatoire, tout autre document ne sera pas accepté.



Les étapes d'identité et d'assurance sont similaires à celle d'un renouvellement pour une nouvelle demande de licence.

CLUB :
TYPE DE LICENCE : Libre
CATÉGORIE : Senior

IDENTITÉ ASSURANCE PIÈCES JUSTIFICATIVES SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Formats autorisés : jpeg, png, pdf
Taille maximale par fichier : 5 Mo

Certificat médical tamponné et signé (1)

PARCOURIR

Photocopie d'une pièce officielle d'identité (1)

PARCOURIR

Photo d'identité à jour de la personne (1)

PARCOURIR

(1) Si vous n'êtes pas en mesure de nous transmettre en ligne les pièces justificatives, pas d'inquiétude, il vous suffit de les apporter directement auprès du secrétariat du club.

ÉTAPE PRÉCÉDENTE ÉTAPE SUIVANTE

Le licencié devra fournir trois pièces justificatives à son club pour que la demande de licence soit acceptée :

- ↪ Un Certificat médical tamponné et signé (1)
- ↪ Une photocopie d'une pièce officielle d'identité
(1) : *carte d'identité / passeport / copie de livret de famille*
- ↪ Une photo d'identité à jour de la personne (1)

(1) : « Si vous n'êtes pas en mesure de nous transmettre en ligne les pièces justificatives, pas d'inquiétude, il vous suffit de les apporter directement aux permanences licences du club ou de les retourner par mail à : secrtaire-licences@ubcc-foot.fr ».

Le reste de la procédure est identique à celle d'un renouvellement de licence.

